



Communiqué de presse

Zurich, le 13 mai 2014

« Garde les yeux sur la route »: l'ASA et le TCS lancent une campagne pour moins de distraction et plus de sécurité sur la route.

En Suisse, l'inattention et la distraction au volant font partie des causes les plus fréquentes d'accidents. Rien qu'en 2013, des automobilistes inattentifs ou distraits ont été coresponsables d'environ 13'000 accidents. En effet, ils sont nombreux à sous-estimer le fait que les activités secondaires comme écrire un SMS, téléphoner ou régler le GPS empêchent de maîtriser le véhicule. Le risque d'accident augmente. Par conséquent, par leur campagne « Garde les yeux sur la route », l'Association Suisse d'Assurances (ASA) et le Touring Club Suisse (TCS) encouragent les automobilistes à se concentrer sur la conduite.

Conduire une voiture requiert la plus grande concentration. Or, trop de conducteurs sont distraits de leur activité principale, la conduite, par des activités secondaires. C'est ce qu'a montré une enquête réalisée par la compagnie d'assurance Allianz en 2011, entre autres en Suisse: environ 40% des automobilistes téléphonaient en conduisant, 30% écrivaient ou lisaient des SMS ou des e-mails sur leur smartphone ou leur tablette et 50% ne réglaient leur destination sur le GPS qu'une fois en route. Le problème: en se laissant distraire, on se met en danger ainsi qu'autrui. C'est ce que révèle également la statistique actuelle des accidents de l'Office fédéral des routes (OFROU): alors qu'il y a de moins en moins d'accidents sur les routes de Suisse, le nombre d'accidents causés par l'inattention et la distraction a légèrement augmenté entre 2012 et 2013. Si l'on prend comme base les accidents enregistrés par la police, des conductrices et conducteurs distraits ont été coresponsables de 13'023 accidents en 2013. L'inattention et la distraction font donc aujourd'hui partie des causes d'accidents les plus fréquentes. L'ASA et le TCS soulignent que même un très bon conducteur a toujours un risque d'accident élevé en cas de distraction. En effet, en cas de distraction, le temps de réaction s'allonge considérablement: de 30% à 50% par exemple si l'on téléphone ou écrit des SMS au volant.



Conduire en ayant conscience de ses responsabilités

Pour que la concentration sur la circulation routière reprenne la première place pour les automobilistes, l'ASA et le TCS lancent la campagne de prévention nationale financée par le Fonds de sécurité routière: « Garde les yeux sur la route ». Elle vise à sensibiliser la majorité des conducteurs aux dangers de la distraction au volant et à les motiver pour qu'ils portent leur entière attention sur la route lorsqu'ils conduisent. Cela signifie essentiellement d'utiliser les appareils d'infodivertissement se trouvant dans la voiture de manière responsable. C'est-à-dire: s'arrêter pour téléphoner, lire ou écrire un SMS, régler la musique ou le GPS avant de démarrer. De plus, la campagne motive les passagers ainsi que les appelants à ne pas tolérer la distraction au volant et à agir pour que la conductrice ou le conducteur ne soit pas distrait.

Une campagne en mouvement

Le message de la campagne est simple: quand tu es distrait, personne ne conduit à ta place. Donc: garde les yeux sur la route. Visuellement, les stars de la campagne sont les yeux « Lefty » et « Righty ». Ces deux yeux ont un rêve: que ni eux, ni les yeux d'autres automobilistes ne soient plus jamais distraits au volant. Ils annoncent ce rêve dans un spot diffusé à partir du 14 mai à la télévision et en ligne sur des portails d'information, sur facebook et sur le site internet de la campagne. Dans d'autres spots télévisés, « Lefty » et « Righty » jouent des situations de distraction typiques et montrent qu'il est plus sûr de ne pas se laisser distraire par des appareils d'infodivertissement. La campagne se déroule sur trois ans et se terminera en 2016. Au cours de la première année, il s'agit surtout de faire connaître le message de la campagne: par des spots télévisés et une présence en ligne, ainsi que des affiches dans les stations services et les aires de repos dans toute la Suisse. Pendant la deuxième et la troisième année, « Lefty » et « Righty » entreront en action avec divers partenaires sur différents points forts thématiques.

Contact pour les médias:

ASA: Sabine Alder, attachée de presse de l'ASA, 044 208 28 20, sabine.alder@svv.ch

TCS: Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 26, laurent.pignot@tcs.ch

Lien: garde-les-yeux-sur-la-route.ch

**La distraction: l'une des causes d'accidents les plus fréquentes**

Sur 53'052 accidents qui se sont produits au total en 2013 sur les routes de Suisse, la distraction était la cause principale ou l'une des causes dans 13'023 cas, dont 5'035 cas avec dommages corporels. La distraction est donc coresponsable d'un accident sur quatre. En 2013, le nombre d'accidents dont la distraction était la cause principale ou l'une des causes a augmenté par rapport à 2012: plus 143 accidents. C'est ce que montrent les chiffres actuels de l'OFROU.

Application « Drive Mode »

Dans le cadre de la campagne, l'application « Drive Mode » a été élaborée pour aider les automobilistes: en activant ce mode, ils éteignent consciemment avant de démarrer toutes les fonctions de leur smartphone susceptibles de les déranger. Ils font ainsi preuve d'esprit de responsabilité sur la route car ils ne se laissent pas distraire par des appels, des SMS ou des e-mails au volant.

Informations et téléchargement de l'application « Drive Mode »: garde-les-yeux-sur-la-route.ch

Indication pour la rédaction: L'Association Suisse d'Assurances ASA est l'organisation faîtière de l'assurance privée. L'ASA compte 74 petites et grandes compagnies d'assurances directes et de réassurance à envergure nationale ou internationale employant plus de 49 000 collaboratrices et collaborateurs en Suisse. Plus de 93% des primes encaissées sur le marché suisse par les assureurs privés le sont par des sociétés membres de l'ASA.

Autres information: Association Suisse d'Assurances ASA, Alder Sabine, Téléphone +41 (44) 208 28 20, sabine.alder@svv.ch, Standard +41 (44) 208 28 28 Ce communiqué est disponible sur le site www.svv.ch